

#### Chers clients,

La fiche signalétique (FS) ci-jointe a été rédigée par le fournisseur du produit que vous avez acheté par l'intermédiaire de l'une de nos divisions. Nous avons utilisé le document électronique fourni par le fabricant ou numérisé une copie papier afin de créer un fichier pour notre système automatisé de livraison de FS.

Toutes les déclarations, informations techniques et recommandations qui y figurent ont été rédigées par le fabricant du produit. Zep Inc. n'a pas vérifié si les informations étaient exactes et complètes et ne peut dès lors en garantir la justesse. Nous mettons à la disposition de nos clients les FS des fournisseurs afin de les aider dans leurs efforts de conformité. Le document joint est conforme avec l'une des exigences réglementaires du pays concerné mentionnées ci-dessous :

La norme OSHA Hazard Communication Standard (aux États-Unis) Le Règlement sur les produits dangereux (au Canada)

Nous avons fait tous les efforts possibles pour produire l'ensemble des informations préparées par le fabricant. Nous ne pouvons cependant pas anticiper toutes les conditions dans lesquelles ces informations seront utilisées. Si vous avez des questions au sujet des informations figurant sur la FS, veuillez contacter l'entreprise dont le nom est indiqué sur le document.

Zep Inc. n'assume aucune responsabilité pour les pertes ou dommages résultant de l'utilisation ou de la manipulation inadéquate de ce produit, de combinaisons de produits incompatibles ou du non-respect des instructions, des avertissements et des recommandations apparaissant sur l'étiquette ou la FS du produit rédigées par le fabricant.

Sincères salutations,

Équipe de gérance de produits Zep Inc.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Castrol Brake Fluid DOT 4

#### Section 1. Identification

Identificateur SGH du

produit

Castrol Brake Fluid DOT 4

Code du produit 466630-AE02 AE05 GB13 IN12 MY01 MY03 TH01 TR01 US65 X101

**n° SDS** 466630

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisation de la substance/

du mélange

Fluide de frein.

Pour tout conseil d'utilisation, consulter la fiche technique ou contacter nos services.

Manufacturier BP Lubricants USA, Inc

1500 Valley Road Wayne, NJ USA

07470

Fournisseur Wakefield Canada, Limited

3620 Lakeshore Blvd West Toronto, Ontario, Canada

M8W 1P2

Phone Number - 416-252-5511 Fax Number - 416-252-7315

BP Lubricants USA, Inc 1500 Valley Road Wayne, NJ USA

1 (800) 447-8735

07470

Phone Number - 973-633-2296 Fax Number - 973-633-7475

Outside the US: +1 703-527-3887 (CHEMTREC)

INFORMATIONS

**RELATIVES AUX SOINS** 

D'URGENCE :

NUMÉRO D'APPEL 1 (800) 424-9300 D'URGENCE CHEMTREC (USA)

# Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES

(reins) - Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH Pictogrammes de danger



**Mention d'avertissement** 

Attention

Mentions de danger

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (reins)

Nom du produit Castrol Brake Fluid DOT 4

Code du 466 produit GB

466630-AE02 AE05 GB13 IN12 MY01 Page 1 de 10

MY03 TH01 TR01

US65 X101

Version 5.01 Date d'édition 12/13/2016. Format Canada Langue FRANÇAIS

(Canada)

(FRENCH)

# Section 2. Identification des dangers

Conseils de prudence

**Généralités** P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

**Prévention** P260 - Ne pas respirer les vapeurs.

Intervention P314 - Obtenez des soins médicaux si vous vous sentez mal.

**Stockage** Non applicable.

Élimination P501 - Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les

réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Dégraisse la peau.

# Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/mélange

Mélange

♦ther de poly♦thyl♦neglycol Mélange d'additifs de performance.

Nom des ingrédients	Numéro CAS	% (p/p)
2,2'-oxydiéthanol	111-46-6	1 - 9.9
Diisopropanolamine	110-97-4	1 - 1.99

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

#### Section 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au

> moins 15 minutes. Les paupières doivent être écartées du globe oculaire pour permettre un rinçage minutieux. Vérifier si la victime porte des verres de contact et

dans ce cas, les lui enlever. Consulter un médecin.

En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins Contact avec la peau

> 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Inhalation En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En cas d'inhalation de produits de

> décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien Ingestion

faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement.

Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves.

**Protection des sauveteurs** Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de

formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la

personne portant secours.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes.

Nom du produit Castrol Brake Fluid DOT 4 466630-AF02 AF05 Page 2 de 10 Code du produit GB13 IN12 MY01

MY03 TH01 TR01 US65 X101

Version 5.01 **Date d'édition** 12/13/2016. **Format Canada** Langue FRANÇAIS

(Canada) (FRENCH)

#### Section 4. Premiers soins

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes

peuvent se manifester à retardement.

La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures. En général, le traitement doit être symptomatique et destiné à compenser les effets

En cas d'incendie, utilisez un extincteur ou un vaporisateur à mousse, à poudre ou à

observés.

**Traitements particuliers** Pas de traitement particulier.

# Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### **Moyens d'extinction**

**Agents extincteurs** 

appropriés

NE PAS utiliser de jet d'eau.

neige carbonique.

**Agents extincteurs** inappropriés

Dangers spécifiques du

produit

L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

Produit de décomposition thermique dangereux

Les produits de combustion peuvent inclure les suivants : dioxyde de carbone

monoxyde de carbone

oxydes d'azote

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

**Équipement de protection** spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et une tenue de feu complète.

### Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Les planchers peuvent être glissants, prenez garde à ne pas tomber. Communiquer avec le personnel affecté aux urgences.

Intervenants en cas d'urgence

Entrer dans un espace confiné ou un endroit très peu ventillé contaminés avec de la vapeur, de la buée ou de la fumée est extrêment dangereux sans équipement de protection respiratoire adapté et une méthode de travail sécurisée. Porter un appareil respiratoire autonome. Porter une combinaison adéquate de protection contre les produits chimiques. Bottes résistantes aux produits chimiques. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux

urgences ».

**Précautions** environnementales Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Absorber avec une matière inerte et placer dans un contenant d'élimination des déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Nom du produit Castrol Brake Fluid DOT 4

466630-AF02 AF05 Code du produit GB13 IN12 MY01

Page 3 de 10

MY03 TH01 TR01 US65 X101

Version 5.01 **Date d'édition** 12/13/2016. **Format Canada** 

(Canada)

Langue FRANÇAIS (FRENCH)

# Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### **Grand déversement**

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

# Section 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas réutiliser ce conteneur. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Conseils sur l'hygiène générale au travail

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Laver abondamment après usage. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Stocker et utiliser uniquement avec de l'équipement et des conteneurs conçus pour ce produit. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. NE PAS AJOUTER DE DÉRIVÉ NITRÉ À CE LIQUIDE.

Non utilisables

Exposition prolongée à une température élevée.

# Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition professionnelle** 

Nom des ingrédients	Limites d'exposition	
2,2'-oxydiéthanol	AIHA WEEL (États-Unis). TWA: 10 mg/m³ 8 heures. Publié/Révisé: 1/1999	

# Contrôles d'ingénierie appropriés

Version 5.01

L'on doit évaluer le risque que présente pour la santé l'utilisation de produits chimiques, afin de prévenir efficacement le danger de contamination. L'équipement de protection individuelle ne devrait être envisagé qu'une fois qu'ont été prises en considération et dûment évaluées d'autres mesures de contrôle (par exemple, des mesures d'ingénierie). L'équipement individuel de protection devra être en conformité avec les normes en vigueur, être approprié à cet usage, être conservé dans de bonnes conditions et correctement entretenu.

Vous demanderez l'avis de votre fournisseur d'équipement individuel de protection pour le choix et les normes en vigueur. Pour en savoir plus, merci de prendre contact avec votre organisme national de normalisation.

Prévoir une ventilation aspirante ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations significatives étant en suspension dans l'air, inférieures à leurs

Nom du produit Castrol Brake Fluid DOT 4

Code du produit

466630-AE02 AE05 GB13 IN12 MY01 MY03 TH01 TR01

US65 X101

Page 4 de 10

Format Canada

Langue FRANÇAIS
(FRENCH)

Date d'édition 12/13/2016.

Office Carraga

(Canada)

# Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

limites respectives d'exposition professionnelle.

Le choix final d'un équipement de protection dépendra de de l'évaluation du risque. Il est important de s'assurer que tous les articles de l'équipement de protection personnelle sont compatibles.

# Contrôle de l'action des agents d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

#### Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale
Protection de la peau
Protection des mains

Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Porter des gants de protection en cas de contact prolongé ou répété avec le produit. Portez des gants résistants aux produits chimiques. Recommandé : gants de butyle. Gants en néoprène. Le choix de gants protecteurs dépend des produit chimiques à manipuler, des conditions de travail et de l'utilisation et de l'état des gants (même les gants les plus résistants aux produits chimiques se déchireront suite à une exposition répétée à ces produits). La plupart des gants assurent une protection de courte durée avant de devoir être jetés et remplacés. Parce que les milieux de travail spécifiques et les pratiques de manipulation de matières varient, il est nécessaire d'établir des procédures de sécurité pour chacune des applications prévues. Par conséquent les gants doivent être choisis en consultant le fournisseur ou le fabricant, après avoir évalué consciencieusement les conditions de travail.

**Protection du corps** 

Utilisez des vêtements de protection est une bonne pratique industrielle. Des combinaisons en coton ou coton et polyester offriront seulement une protection contre une contamination superficielle légère qui ne traversera pas jusqu'à la peau. Les combinaisons devront être nettoyées régulièrement. Quand le risque d'exposition de la peau est important (ex. en nettoyant des déversements accidentels ou s'il y a un risque d'éclaboussement) alors il sera nécessaire de porter un tablier résistant aux produits chimiques et/ou des combinaisons et bottes étanches aux produits chimiques.

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau

Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Protection respiratoire** 

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le bon choix d'une protection respiratoire dépend des produits chimiques manipulés, des conditions de travail et d'utilisation et de l'état de l'équipement respiratoire. Des procédures de sécurité doivent être développées pour chacune des applications prévues. L'équipement de protection respiratoire doit par conséquent être choisi après consultation du fournisseur/fabricant et après évaluation complète des conditions de travail.

Nom du produit Castrol Brake Fluid DOT 4

Code du produit

466630-AE02 AE05 GB13 IN12 MY01 MY03 TH01 TR01 US65 X101 Page 5 de 10

3/2016. Format Canada

Langue FRANÇAIS

(Canada)

Version 5.01

Date d'édition 12/13/2016.

(FRENCH)

# Section 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

**État physique** Liquide. **Couleur** Jaune.

Odeur Caractéristique.
Seuil olfactif Non disponible.

**pH** 7.5 à 9

Point de fusion <-70°C (<-94°F) Point d'ébullition >260°C (>500°F)

Point d'éclair Vase clos: >125°C (>257°F) [Pensky-Martens.]

Point d'écoulementNon disponible.Point de goutteNon disponible.Taux d'évaporationNon disponible.

Inflammabilité (solides et

gaz)

Non applicable. Sur la base de - État physique

Limites inférieure et supérieure d'explosion

(d'inflammation)

Seuil minimal: 1.5%

Tension de vapeur <0.13 kPa (<1 mm Hg) [20°C (68°F)]

Densité de vapeur Non disponible.

**Densité** 1065 kg/m³ (1.065 g/cm³) à 20°C

Coefficient de partage n-

octanol/eau

Non disponible.

Température d'auto-

inflammation

Non disponible.

Température de

décomposition

Non disponible.

Viscosité Cinématique: 16 mm²/s (16 cSt) à 20°C

Produit en aérosol

# Section 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité**Aucun résultat d'essai propre à ce produit n'est publié. Pour plus d'information,

reportez-vous aux sections portant sur les conditions à éviter et sur les matériaux

incompatibles.

Stabilité chimique Le produit est stable.

Risque de réactions

dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction

dangereuse ne se produit.

Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, il ne se produira pas de

polymérisation dangereuse.

**Conditions à éviter** Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

Matériaux incompatibles Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes.

Nom du produit Castrol Brake Fluid DOT 4 Code du 466630-AE02 AE05 Page 6 de 10

produit GB13 IN12 MY01 MY03 TH01 TR01

US65 X101

Version 5.01 Date d'édition 12/13/2016. Format Canada Langue FRANÇAIS

(Canada) (FRENCH)

#### Section 10. Stabilité et réactivité

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

# Section 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
2,2'-oxydiéthanol	Catégorie 2	Orale	reins

Renseignements sur les voies d'exposition

Voies d'entrée probables : Cutané, Inhalation.

voies d'exposi probables

probables

Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation

de la peau.

**Inhalation** L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé.

Des effets graves peuvent se produire à retardement après une exposition.

Ingestion Diéthylène glycol : l'ingestion de diéthylène glycol peut provoquer une acidose

métabolique, des lésions rénales, une dépression du système nerveux central et des convulsions. La dose létale pour l'homme est estimée à approximativement

100 ml chez un adulte.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux Aucune donnée spécifique.

**Inhalation** Peut être nocif par inhalation en cas d'exposition aux vapeurs, brouillards, ou

fumées, résultant de la décomposition thermique.

Contact avec la peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation sécheresse gerçure

**Ingestion** Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

**Exposition de courte durée** 

**Effets immédiats** Non disponible.

possibles

Effets différés possibles Non disponible.

Exposition de longue durée

**Effets immédiats** Non disponible.

possibles

**Effets différés possibles** Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Généralités Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées

ou d'une exposition prolongée. (reins)

CancérogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.MutagénicitéAucun effet important ou danger critique connu.TératogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.

**Effets sur le**On a observé des malformations congénitales et une diminution du poids fœtal chez développement des animaux de laboratoire alimentés avec des quantités importantes de diéthylène

glycol de manière répétitive au cours de la grossesse.

Effets sur la fertilité Aucun effet important ou danger critique connu.

Nom du produit Castrol Brake Fluid DOT 4 Code du 466630-AE02 AE05 Page 7 de 10

produit GB13 IN12 MY01 MY03 TH01 TR01

US65 X101

Version 5.01 Date d'édition 12/13/2016. Format Canada Langue FRANÇAIS

(Canada) (FRENCH)

#### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

,	Voie	Valeur ETA
1	Orale	5050.5 mg/kg

#### **Autres informations**

Diéthylène glycol: ce produit contient du diéthylène glycol, lequel est connu pour provoquer une dépression du système nerveux central et pour endommager les reins ainsi que le foie lorsqu'il est ingéré. On a également rapporté que le diéthylène glycol a des effets sur le développement des animaux de laboratoire à des doses maternelles toxiques, et des effets sur la reproduction chez les animaux de laboratoire à des doses élevées.

#### **Autres informations**

Les nitrosamines - soupçonnées cancérogènes pour l'humain - peuvent se former lors du le mélange de ce produit à des nitrates ou des nitrites. Ne mélangez pas à des nitrates ou aux nitrites.

# Section 12. Données écologiques

#### **Toxicité**

Aucun test n'a été effectué par le fabricant.

#### Persistance et dégradation

Présumé biodégradable.

Demi-vie aquatique **Photolyse** Biodégradabilité Nom du produit ou de l'ingrédient

Diisopropanolamine Facilement

#### Potentiel de bioaccumulation

Il ne devrait pas y avoir de bioaccumulation de ce produit dans l'environnement à travers des chaînes alimentaires.

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

Non disponible.

Mobilité

Les déversements peuvent s'accompagner d'une pénétration dans le sol, entraînant

une pollution des eaux souterraines.

Autres renseignements écologiques

Miscible dans l'eau.

# Section 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Des quantités importantes de résidus de déchets ne doivent pas être éliminées par un système d'évacuation séparatif, mais traitées dans une usine appropriée de traitement des effluents. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Nom du produit Castrol Brake Fluid DOT 4

Code du produit

466630-AF02 AF05 GB13 IN12 MY01

MY03 TH01 TR01

Page 8 de 10

Langue FRANÇAIS

US65 X101

Version 5.01 **Date d'édition** 12/13/2016. **Format Canada** 

(FRENCH)

(Canada)

# Section 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le DOT	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.
Autres informations	-	-	-	-

Protections spéciales pour l'utilisateur

Non disponible.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du **Recueil IBC** 

Non disponible.

# Section 15. Informations sur la réglementation

<u>Autres règlements</u>

Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS)

Un composant au moins n'est pas répertorié.

Inventaire du Canada

Un composant au moins n'est pas répertorié dans la DSL (Liste intérieure des substances), mais de tels composants figurent tous dans la NDSL (Liste extérieure

des substances).

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire du Japon

(ENCS)

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire de Corée (KECI)

Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS)

Un composant au moins n'est pas répertorié. Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire des subst

ances chimiques de

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Taiwan** 

Inventaire des États-Unis Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

(TSCA 8b)

Nom du produit Castrol Brake Fluid DOT 4

466630-AE02 AE05 GB13 IN12 MY01

MY03 TH01 TR01 US65 X101

Version 5.01 Date d'édition 12/13/2016. **Format Canada** Langue FRANÇAIS

(Canada)

Code du produit

(FRENCH)

Page 9 de 10

## Section 15. Informations sur la réglementation

Statut REACH

La compagnie, identifiée dans la section1, vend ce produit dans l'UE de manière conforme aux exigences actuelles de la PORTÉE.

#### Section 16. Autres informations

**Historique** 

Date d'édition/Date de

révision

Date de publication

précédente

12/12/2016.

13/12/2016

Version

5.01

Elaborée par

Légende des abréviations

**Product Stewardship** 

ETA = Estimation de la toxicité aiguë FBC = Facteur de bioconcentration

CAS Number = Chemical Abstracts Service Registry Number

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution

maritime)

NU = Nations Unies

RPD = Règlement sur les produits dangereux

Variable = peut contenir un ou plusieurs éléments parmi les suivants 101316-69-2, 101316-70-5, 101316-71-6, 101316-72-7, 64741-88-4, 64741-89-5, 64741-95-3, 64741-96-4, 64741-97-5, 64742-01-4, 64742-44-5, 64742-45-6, 64742-52-5, 64742-53-6, 64742-54-7, 64742-55-8, 64742-56-9, 64742-57-0, 64742-58-1, 64742-62-7, 64742-63-8, 64742-64-9, 64742-65-0, 64742-70-7, 72623-85-9,

72623-86-0, 72623-87-1, 74869-22-0, 90669-74-2

Références

Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

#### Avis au lecteur

Toutes les étapes praticables raisonnablement ont été effectuées afin d'assurer que cette fiche technique et l'information relative à la santé, la sécurité et l'environnement contenue dans les présentes sont exactes à la date spécifiée ci-dessous. Aucune garantie ou représentation, exprimée ou implicite n'est effectuée quant à l'exactitude ou l'intégralité des données et de l'information figurant dans cette fiche technique.

Les renseignements et les conseils prodigués s'appliquent lorsque le produit est vendu pour l'application ou les applications déclarée(s). Veuillez ne pas utiliser ce produit à des fins autres que celles qui sont mentionnées sans vous renseigner auprès du groupe BP au préalable.

Il incombe à l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit de façon sécuritaire et de se conformer à toute loi et tout règlement applicables. Le groupe BP ne sera pas responsable des dommages ou des blessures résultant de l'utilisation, autres que ceux stipulés dans les consignes d'utilisation de la substance, ni de tout manquement à respecter les recommandations, ni de tout danger inhérent à la nature de la substance. Si vous avez acheté le produit pour le fournir à une tierce partie devant l'utiliser au travail, il est de votre devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer que toute personne manipulant ou utilisant le produit a reçu l'information figurant sur cette fiche. Les employeurs ont le devoir d'informer tous les employés et les autres personnes qui peuvent être affectés par les dangers décrits dans cette fiche et de toutes les précautions à prendre.

Vous pouvez contacter le groupe BP pour vous assurer d'avoir en main la version la plus récente de ce document. Toute modification de ce document est strictement interdite.

Nom du produit Castrol Brake Fluid DOT 4

Code du produit

**Format Canada** 

466630-AF02 AF05 GB13 IN12 MY01 MY03 TH01 TR01

Page 10 de 10

US65 X101

Version 5.01 **Date d'édition** 12/13/2016.

Langue FRANÇAIS (FRENCH)

(Canada)